



www.sornac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook : www.facebook.com/communedesornac
Sur Instagram : www.instagram.com/sornac19290

Vœux du maire	3
Nos joies et nos peines	4
Paroisse Saint-Roch	4
Retour sur la fin 2025	
Halloween et la soirée Beaujolais Nouveau du Comité des Fêtes	5
Le 11 novembre / Vœux ANACR	6
Marché de Noël	7
EHPAD : Le Jardin Fleuri	8
Noël de l'école	9
Repas des anciens	10
P'Art à Chute +	11
Association Loisirs et Sport / Villes et Villages Étoilés / Prochain match de l'US Sornac	12
Une 4L pour la solidarité / Atelier chanson	13
L'Agence Postale rejoint la Maison du Département	14
Corrèze Autonomie	15
Haute-Corrèze Communauté	16-17
Les gîtes communaux	18
Le camping et l'aire de service / Infos pratiques	19
Écoles de Sornac	20-21
Déjections canines : une obligation pour tous /	22
Carte carburant sans carte bancaire / Pièces Jaunes	
Numéros utiles	23
Élections municipales 2026 – Information aux habitants	24

Directeur de Publication : **Jean-François LOGE**

Comité de Rédaction : Paul BELLENGER, Martine CHASSAING, Julian MALGAT, Geneviève ORLIANGE, Jérôme SAQUET

Crédits photos : Geneviève ORLIANGE, Foyer Rural, Martine CHASSAING, le Comité des Fêtes.

Remerciements : A tous les contributeurs de ce numéro

Date de Publication : **Janvier 2026**



Chères Sornacoises, chers Sornacois,

À l'occasion de ce début d'année 2026, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur au sein de notre commune.

J'ai également une pensée toute particulière pour les personnes en santé précaire qui se battent contre la maladie, ainsi que pour celles et ceux qui nous ont quittés. Mes pensées vont également à leurs familles endeuillées.

Je regrette que notre couple de bouchers ait quitté notre commune. Nous avons plusieurs propositions que nous allons étudier sans tarder.

Le directeur de l'Ehpad est parti vers de nouvelles fonctions. Plusieurs candidatures seront examinées fin janvier. Je tiens à remercier Madame Tesnier, directrice adjointe, qui assure l'intérim avec l'équipe de direction et tout le personnel, dans des conditions de confinement de l'établissement en raison de la grippe.

Nous venons de fêter la Sainte-Barbe de notre centre de secours, moment convivial pour faire le bilan de l'année.

Il nous manque toujours des volontaires. J'en appelle donc à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager afin de permettre le maintien de notre centre de secours à Sornac.

C'est avec une grande émotion que je vous annonce que je quitterai prochainement mes fonctions de maire, mandat que j'exerce depuis 18 ans. Je remercie chaleureusement l'ensemble de la population pour la confiance et le soutien qui m'ont été accordés tout au long de ces années.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Jean-François LOGE

NOS JOIES ET NOS PEINES

NOS JOIES	
Enes GOMEZ	Né le 03 août 2025 à TULLE (Corrèze). Fils de Delphine COUDERT et de Mehmet GOMEZ
	Erratum du précédent bulletin
NOS PEINES	
Madame Laurette CONTINSOUZAT	Décédée à PEYRELEVADE le 31 octobre 2025 à l'âge de 89 ans
Monsieur François BUISSON	Décédé à SORNAC le 30 novembre 2025 à l'âge de 92 ans
Madame Anaïs PORTE née CASSARD	Décédée à SORNAC le 19 décembre 2025 à l'âge de 93 ans
Madame Odette GOUYON née PARROT	Décédée à SORNAC le 31 décembre 2025 à l'âge de 89 ans
Madame Odile MEUNIER née DOYERE	Décédée à LA COURTINE le 11 janvier 2026 à l'âge de 92 ans

**Précisions quant à la rubrique "Nos joies, nos peines" du bulletin communal : sont retranscrits dans cette rubrique, uniquement les actes figurant dans nos registres d'état-civil et dont la famille a donné son accord pour la publication.*

- pour les naissances : naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune.

- Pour les mariages / PACS : célébrés à la mairie de Sornac.

- Pour les décès : personnes décédées à Sornac et personnes décédées en dehors de Sornac mais domiciliées sur la commune. Les personnes souhaitant annoncer tout événement dans cette rubrique, peuvent bien sûr se rapprocher du service "Bulletin Communal" qui ouvrira une rubrique dédiée à l'annonce qu'on nous priera d'insérer dans la page d'Etat Civil.

PAROISSE SAINT-ROCH

L'équipe paroissiale de SORNAC a le plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année. Que 2026 vous apporte la réalisation de tous vos souhaits pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, et tout particulièrement la "SANTÉ" !

INFORMATIONS :

Depuis le mois de septembre, notre Paroisse se trouve démunie de ses deux prêtres ; chacun à leur tour ayant été confrontés à un problème de santé sérieux.

Aussi, divers manques se sont ressentis au déroulement des activités :

* plus de réunion pour les TAMARIS

* plus de messe mensuelle à l'EHPAD

* de même pour les messes dominicales, sauf si possibilité de prêtre remplaçant.

Seule, l'EAP (Équipe Animation Paroissiale) est maintenue le 3^{ème} jeudi de chaque mois à 15h00 au presbytère.

NB: Pour le Catéchisme pas de changement. Tous les mercredis de 14h00 à 15h30 au presbytère (sauf périodes vacances scolaires).

À ce jour, un nouveau prêtre nous a été annoncé courant de février. Il serait nommé pour les Secteurs de SORNAC, MEYMAC, BUGEAT et PEYRELEVADE.

Ainsi, nous ferons connaître les nouvelles organisations nous concernant dans le prochain bulletin communal.

Pour tous renseignements :

1) vous pouvez vous adresser au Presbytère d'USSEL / 05.55.72.11.34

2) vous pouvez également consulter le Site "INFO MESSE"



L'HALLOWEEN DU COMITÉ DES FÊTES

Belle participation à l'après-midi organisée par le Comité des fêtes de Sornac pour un Halloween mémorable.

Petits et grands faisaient peur et se sont régalés de friandises avec des maquillages de circonstances.



SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Comité des Fêtes a organisé, le vendredi 22 novembre, une soirée Beaujolais nouveau à la salle polyvalente, rassemblant pas moins de 130 convives. Les participants ont pu déguster une truffade préparée par Mathys, le cuisinier, qui a rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands.

Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des participants pour leur présence et donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'expérience.

Le Comité des Fêtes



11 NOVEMBRE



L'ANACR, Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance – Sornac, vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026. Dans un contexte marqué de conflits, espérons une année de paix et d'humanisme.

Nous remercions toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de la Résistance et le devoir de mémoire que nous nous efforçons de transmettre.



MARCHÉ DE NOËL



Devant l'affluence des inscriptions des exposants pour le marché de Noël, nous n'avons pas pu les installer tous sur la place de l'église et ils ont occupé la place de La Poste. Réjouissons-nous, cela indique que cette animation commence à s'installer dans les habitudes. Après quelques désistements, 40 artisans, associations et commerces de bouche, nous ont fait profiter de sympathiques étalages et permis de nous restaurer et désaltérer. Les enfants ont été ravis de partager les douceurs du Père Noël et de participer à la danse des lutins devant l'illumination du sapin. Le Foyer Rural remercie les employés de la commune, ainsi que les bénévoles, pour leur aide à l'installation des cabanes et leur démontage. Et rendez-vous pour le prochain Noël.

Le Foyer Rural de Sornac



Repas "Corrézien"

Pour l'année 2025, le 15 octobre, nous avons organisé un repas à thème sur la Corrèze. Un grand merci à toutes les équipes pour votre aide.

Notre Menu :

Cidre châtaigne
Tourteaux rillettes d'oie et
Pourassou
Tête de veau sauce gribiche et
ses légumes
Saint nectaire
Flognarde

Nous vous présentons les décorations de l'EHPAD pour les fêtes de 2025 pour le grand plaisir de nos aînés



Le jeudi 18 décembre 2025

C'est avec un grand plaisir que les enfants de l'école de Sornac, sont venus chanter Noël à nos aînés.

Le mardi 23 décembre 2025

Spectacle de Noël animé par David FLEURY, qui est chanteur, pianiste, interprète de la chanson française (d'hier et d'aujourd'hui) avec des jeux autour de la chanson pour nos aînés, ainsi qu'aux agents accompagnés de leurs enfants.

Au nom de nos aînés ainsi que les agents
nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année
et rendez-vous en 2026 !

Noël de l'école



Cette année, avant de nous rendre à la salle polyvalente nous nous sommes arrêtés à l'EHPAD pour voir les papas et les mamies et leur chanter : « Le Père Noël est enrhumé ! ». On leur a offert des cadeaux qu'on a fabriqués nous-mêmes.

A la salle polyvalente, on a assisté à un spectacle qui s'appelle « En attendant Hiver » joué par la compagnie *Le Chant du Ressort*. C'était MAGNIFIQUE et on a tous passé un très bon moment.



Après le spectacle, on a de nouveau chanté mais cette fois pour faire venir le Père Noël. Il a apporté un très beau livre et des chocolats à chacun des enfants. Ensuite on a partagé un goûter tous ensemble.

JOYEUSES FÊTES

Les élèves de l'école de Sornac

REPAS DES ANCIENS

Menu de Noël

Amuse-bouche et Kir vin blanc

Entrée

Feuilleté de ris de veau

Plat

Croustillant moelleux d'agneau

Accompagné de ses légumes d'hiver

Fromage

Assiette 3 fromages

Dessert

Nougat glacé

Café

*Vin rouge Merlot
Vin blanc Ardèche*



Début décembre s'est tenu le repas des anciens au « Petit Chabrot ». Merci à Matthieu et Wilfrid qui ont régalé les 25 personnes rassemblées. Merci également aux élus présents.

Pour entretenir la forme des seniors et limiter le risque de chutes, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires proposent, dans la commune de Sornac, un cycle de 11 rencontres santé. Elles se tiendront entre janvier et mai 2026.

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine a imaginé « P'Art à Chute + », un programme complet et innovant pour entretenir, en douceur, la forme des seniors.

Ce programme comprend :

- 2 bilans de forme ;
- 4 séances d'activité physique adaptée ;
- 4 ateliers de sensibilisation portant sur les effets du vieillissement sur les capacités sensorielles et l'équilibre ;
- 1 balade santé venant conclure le cycle.

Lors de ces ateliers, encadrés par un professionnel de la prévention et un artiste photographe, un musicien, une circassienne, une diététicienne), les participants expérimenteront de manière ludique les effets de l'âge sur leur équilibre. Ils découvriront le fonctionnement de la vue, de l'audition, du goût et du mouvement.

Chaque rendez-vous dure entre 1h00 et 2h30. Le programme détaillé ainsi que le calendrier sont disponibles sur notre [site internet](#).

Grâce au soutien de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Corrèze, ces séances sont **entièrement gratuites** et accessibles à **toutes les personnes de 60 ans et plus**.

—> P'Art à Chute + : ateliers gratuits réservés aux plus de 60 ans.

Première séance :

- Sornac : le 14 janvier 2026 de 14h à 16h30
Maison du Département - 1 Rue de la République

Informations et inscription : au 07 55 65 47 60 ou theo.cazin@n.aquitaine.mutualite.fr

Actuellement, 17 personnes se sont inscrites, n'hésitez pas à les rejoindre !

The infographic is a vertical collage of colorful shapes containing text and icons. At the top left is the logo of the Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine. To its right is a purple banner for 'RENCONTRE SANTÉ Bien Vieillir'. Below these are icons for 'L'Art de l'équilibre' (a person with a camera) and 'P'Art à Chute +' (a person with a parachute). A list of activities is on the right: 4 art and health workshops, 6 adapted physical activity sessions, and 1 health walk. At the bottom left, a teal box states 'GRATUIT SUR INSCRIPTION' and provides contact details. At the bottom right, a location pin marks 'À SORNAC' at the 'Maison du Département'. Logos of partner organizations are at the very bottom.

MUTUALITÉ FRANÇAISE NOUVELLE-AQUITAINE

RENCONTRE SANTÉ
Bien Vieillir
Une expérience sensorielle réservée aux plus de 60 ans

L'Art de l'équilibre

P'Art à Chute +

GRATUIT SUR INSCRIPTION
Démarrage reporté au 14 janvier en raison des intempéries
POUR LES + DE 60 ANS
theo.cazin@n.aquitaine.mutualite.fr
07 55 65 47 60

⇒ 4 ATELIERS ART ET SANTÉ
Expérimenter l'effet de l'âge sur nos sens
Avec un professionnel de la prévention, une musicienne, une artiste de cirque, un photographe, une diététicienne.

⇒ 6 SÉANCES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE
Améliorer sa forme en douceur
Avec un enseignant d'Activité Physique Adaptée

⇒ 1 BALADE SANTÉ
Pour partager un moment convivial
Avec un enseignant d'Activité Physique Adaptée

À SORNAC
Maison du Département
1 rue de la République

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT **pep** **SORNAC**



L'association "Loisirs et Sport" adresse à tous, ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2026.

REMISE DES DIPLÔMES VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS



La commune de Sornac a été distinguée par le label "Villes et Villages étoilés" pour son engagement en faveur de la protection du ciel nocturne. Grâce à une gestion responsable de l'éclairage public, Sornac préserve la biodiversité, améliore le cadre de vie et permet à chacun de profiter pleinement de la beauté des nuits étoilées.

PROCHAINS MATCH DE L'US SORNAC

DIM 01 FÉV 2026 - 15H00

Seniors Départemental 4 - Senior Journée 12

AIX AS



15:00



SORNAC US

SAM 07 FÉV 2026 - 20H00

Seniors Départemental 4 - Senior Journée 13

SORNAC US



20:00



SEILHAC AS 3

DIM 08 MAR 2026 - 15H00

Seniors Départemental 4 - Senior Journée 15

ST EXUPERY RC



15:00



SORNAC US

SAM 21 MAR 2026 - 20H00

Seniors Départemental 4 - Senior Journée 16

SORNAC US



20:00



TREIGNAC CHAMBERET 2

DIM 29 MAR 2026 - 13H00

Seniors Départemental 4 - Senior Journée 17

MONTAGNAC ROSIERS 2



13:00



SORNAC US

UNE 4L POUR LA SOLIDARITÉ

DE NOTRE COMMUNE AU DÉSERT : UNE 4L POUR LA SOLIDARITÉ

Le grand départ approche à grands pas !



Après plusieurs mois de préparation, les derniers détails sont en cours de finalisation. Le 18 février, nous prendrons la route en direction de Biarritz afin d'effectuer les vérifications mécaniques de notre 4L, une étape essentielle avant le départ officiel.

Même si notre préparation n'a pas été sans difficultés et que quelques imprévus sont venus ralentir notre avancée, nous n'avons jamais baissé les bras. Aujourd'hui, le projet devient de plus en plus concret : dans un mois, notre 4L prendra officiellement le départ du mythique 4L Trophy.

Ce raid est bien plus qu'une simple aventure automobile. C'est avant tout une expérience humaine et solidaire. Tout au long du parcours, nous participons à une collecte de dons au profit de la Croix-Rouge et de l'association Enfants du Désert, qui œuvrent chaque jour pour aider les populations et les enfants les plus démunis.

Nous sommes donc actuellement à la recherche de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène, ainsi que de matériel sportif et scolaire destiné aux enfants. Chaque don, petit ou grand, représente une aide précieuse et contribue directement à la réussite de cette mission solidaire.

Pour suivre notre aventure avant, pendant et après le raid, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux Instagram : @samdv4L, Facebook : les chefs en 4L, où nous partagerons régulièrement l'avancée de notre préparation et les moments forts du 4L Trophy.

Si vous souhaitez nous soutenir ou faire un don, vous pouvez nous contacter directement au 06 66 45 86 23.

Merci à tous pour votre soutien, vos encouragements et votre générosité.

ATELIER CHANSON À LA MAISON DU DÉPARTEMENT

18 chanteuses et chanteurs ont participé à cette première animation organisée par l'Association Vivances.

Une seconde a eu lieu le 25 janvier.



L'AGENCE POSTALE REJOINT LA MAISON DU DÉPARTEMENT

La Commune de Sornac et le Département souhaitent mutualiser leurs services tout en maintenant la qualité des prestations, par l'installation de l'Agence Postale dans les locaux de la Maison du Département, avec la présence de Jérôme afin d'assurer la continuité de ses missions.

Ainsi, au sein de la Maison du département de Sornac, vous trouverez, depuis le 7 janvier, l'Agence Postale Communale.

Dans les mêmes locaux (1, rue de la République, derrière la mairie), vous trouverez :

L'Agence Postale Communale

- ♦ Opérations financières : retraits et versements sur les comptes courants et épargnes de la Banque Postale, remises de chèques
- ♦ Opérations courriers / colis : affranchissements, vente de produits postaux, remise des instances, contrat de réexpédition du courrier, procuration postale

Heure de levée du courrier et des colis : 14h00, du lundi au vendredi

Pour tous renseignements :

Jérôme Saquet - 05 55 46 25 72

E-mail : apcsornac@orange.fr



LA POSTE

La Maison du Département

- ♦ Un accompagnement personnalisé avec les organismes publics pour faciliter vos démarches de la vie quotidienne
- ♦ Un espace Multimédia avec 2 ordinateurs à disposition des usagers
- ♦ De nombreux partenaires nationaux et locaux accessibles depuis la Maison du Département,
- ♦ Des permanences pour vous conseiller

Pour tous renseignements

François Desproges - 05 19 07 81 62

E-mail : fdesproges@correze.fr



Horaires d'ouverture

L'accueil de la Maison du Département et de l'Agence Postale Communale est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

De plus, l'Agence Postale Communale est ouverte le samedi de 9h30 à 12h30.

Merci à François et Jérôme qui nous accueillent 6 jours sur 7 avec écoute et compétences.



CORRÈZE AUTONOMIE

Depuis le 2 Janvier 2024, vous pouvez et devez contacter le 05 55 19 19 19 (service gratuit) pour toute demande concernant l'autonomie (aide administrative, aide à l'établissement de dossier, évaluation des besoins, mise en place d'intervenants à domicile, suivi de dossiers, mise en place de la téléassistance, solutions de répit...).

Isabelle GUEROUAF et Christelle PINLAUD, coordinatrices du canton du Plateau de Millevaches, se rendent à votre domicile. Pour obtenir un rendez-vous : 05 55 19 19 19, joignable 24h/24 et 7j/7.

Les permanences physiques (sans rendez-vous) ont lieu :

- à la Maison du Département de Sornac, le jeudi matin
- à la Maison des Solidarités Départementales de Meymac, le mercredi matin
- à la Maison du Département de Bugeat, le mardi après-midi.

Corrèze Autonomie, c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité. Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes toujours là pour répondre à vos questions et besoins.

Emma JUILLARD, Superviseur Territorial sur les cantons de Ussel, Plateau de Millevaches et de Haute-Dordogne est joignable au : 05 55 19 19 19

Tri et compostage : des ajustements pour plus d'efficacité

Haute-Corrèze Communauté fait évoluer son système de collecte des déchets pour améliorer l'efficacité du tri et maîtriser les coûts. Les cages métalliques des déchèteries laissent place à davantage de colonnes de tri, tandis que six composteurs collectifs permettent déjà de réduire les ordures ménagères.

Suppression des cages métalliques dans les déchèteries

Les cages métalliques destinées à recevoir vos sacs jaunes ont été progressivement supprimées dans les déchèteries de Haute-Corrèze Communauté. Cette évolution améliore l'efficacité du service tout en maîtrisant les coûts. Ces cages laissaient échapper les petits emballages et nécessitaient deux tournées distinctes avec des véhicules spécifiques, générant des dépenses supplémentaires. Pour maintenir un service de qualité, le nombre de colonnes de tri a été augmenté sur l'ensemble du territoire.

Déposez uniquement vos emballages en vrac dans les colonnes, sans sac. Le centre de tri ne peut plus traiter les déchets conditionnés. Les colonnes disposent de trappes larges facilitant le dépôt tout en évitant les dépôts non autorisés.

Sur notre territoire, cette solution s'avère plus adaptée et économique que l'installation de bacs individuels devant chaque domicile. Votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères finance la collecte des ordures, le fonctionnement des déchèteries et le tri. Ces actions visent à maintenir la qualité du service en limitant l'augmentation de la taxe malgré la hausse des coûts de traitement.



Composteurs partagés : triez vos biodéchets

Ces composteurs collectifs de grande capacité comprennent trois bacs : un bac d'apport pour déposer vos biodéchets, un bac contenant la matière sèche nécessaire à la transformation, et un bac de maturation.

Les habitants qui participent sont régulièrement invités aux opérations de retournement du compost. Le compost mûr est ensuite redistribué aux contributeurs, et l'excédent sert à l'entretien des espaces verts communaux.

Depuis janvier 2024, six composteurs partagés ont été installés à Meymac, St-Pantaléon-de-Lapleau, Peyrelevade, St-Merd-les-Oussines et deux à Neuvic. Ils ont permis de détourner 4,90 tonnes de biodéchets des ordures ménagères. **En 2026, de nouveaux composteurs seront installés sur le territoire.**

Vous souhaitez qu'un composteur partagé soit installé dans votre quartier ?

Contactez la cellule zéro déchets :

ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr

ou par téléphone au 07 63 04 38 59.





Un soutien gratuit et confidentiel pour les victimes de violences

Depuis 2010, l'association Uss'ELLES accompagne gratuitement les femmes victimes de violences conjugales en Haute-Corrèze.

Chaque année, sept bénévoles d'Uss'ELLES viennent en aide à une vingtaine de femmes confrontées à des violences conjugales : agressions verbales, psychologiques, économiques, physiques ou sexuelles. L'association offre une permanence téléphonique, des entretiens individuels sur rendez-vous à Ussel et un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et sociales. Tous les services sont gratuits, confidentiels et anonymes.

Uss'ELLES collabore avec les partenaires départementaux et sensibilise le public lors des journées du 8 mars et du 25 novembre. Elle intervient aussi dans les lycées et auprès de populations réfugiées.

Les chiffres sont alarmants : **en 2024, 137 femmes ont été tuées par leur conjoint en France.** Les signalements ont doublé en cinq ans et touchent de plus en plus de jeunes femmes.

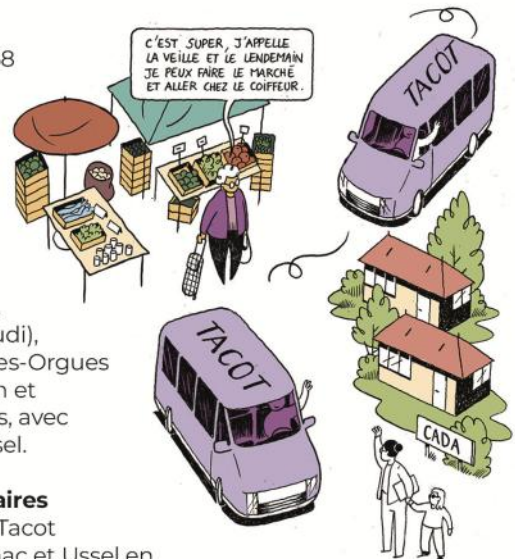
Tél. : 06 78 18 46 72
Mail : usselles19@gmail.com
En cas d'urgence, faites le 3919 (gratuit, 24h/24) ou appelez le 17.

Top départ du Tacot !

Dès le 1^{er} mars 2026, facilitez vos déplacements en Haute-Corrèze avec le Tacot, un transport à la demande accessible à tous pour 1 € par trajet.

Comment ça marche ?

Réservez votre trajet par téléphone au 06 64 13 82 68 la veille avant 17 h (ou le vendredi pour le lundi). Le Tacot vient vous chercher à domicile et vous conduit vers la ville centre de votre secteur : La Courtine (lundi), Sornac et Peyrelevade (mardi), Neuvic (mercredi), Eygurande et Merlines (jeudi), Meymac (vendredi), Bort-les-Orgues (samedi). Un trajet le matin et un l'après-midi sont prévus, avec possibilité de rejoindre Ussel.



Correspondances ferroviaires

Les lundis et vendredis, le Tacot dessert les gares de Meymac et Ussel en correspondance avec les trains vers Limoges, Clermont-Ferrand et Brive.

Tarif et règlement

Offre de lancement : 1 € par trajet durant 6 mois (2 € l'aller-retour). Paiement en espèces directement au conducteur.

À savoir

Service ouvert à tous (hors trajets scolaires et domicile-travail réguliers). Les moins de 14 ans doivent être accompagnés. Véhicules accessibles PMR sur demande. Petits animaux acceptés. Véhicules à faibles émissions et écoconduite garantie.

Inscriptions et informations :

06 64 13 82 68 ou tacot@hautecorrezecommunaute.fr
Règlement complet sur www.hautecorreze.fr

RETROUVEZ-NOUS
ET SUIVEZ NOS ACTUALITÉS
sur **Intramuros**



Haute-Corrèze communauté

Agenda, informations pratiques, actualités...
soyez au courant en instantané !



Application mobile disponible sur iOS et Android.
Site web : <https://www.intramuros.org/>

Pensez aux gîtes si vous avez des projets de réunions familiales ou amicales

Locations pour des groupes



Gîtes Lemoine, route de l'étang :

Location de 5 gîtes mitoyens dans un ancien corps de ferme rénové pour 15 à 17 personnes



(8 chambres)

Forfait 3 nuits à 1000€ et semaine à 1800€

Ce qui revient à 106€/personne/semaine

Gîtes Lemoine et gîtes sur le camping

Location de 8 gîtes pour 27 à 29 personnes dont 3 gîtes indépendants situés sur le camping

(13 chambres)

Forfait 3 nuits à 1500€ et semaine à 2900€

Ce qui revient à 100€/personne/semaine



Nos 8 gîtes se louent aussi de manière individuelle,
à partir de 2 nuits et à la semaine en juillet et août (du samedi au samedi).



Ouverture des gîtes : toute l'année pour les 5 gîtes dans la bâtisse Lemoine et d'avril à fin novembre pour les 3 gîtes situés sur le camping.

Les gîtes n°3 et n°4 peuvent communiquer sur demande. Possibilité d'accueillir jusqu'à 15/17 convives dans la salle à manger du gîte n°4 lorsque plusieurs gîtes sont loués (possibilité de location de salles communales).

Retrouvez les descriptifs et les tarifs des gîtes sur sornac.fr :

<https://sornac.fr/tourisme-et-territoire/>

*3 gîtes de capacité de 2 personnes

*2 gîtes de capacité de 4 personnes

*3 gîtes de capacité de 5 personnes (dont 1 jusqu'à 6 personnes)

Chaque gîte possède un canapé-lit.

Renseignements et réservation : Mairie - Service Réservation - 05 55 94 53 94- tourisme@sornac.fr

Nos gîtes communaux sont labellisés Gîtes de France.

LE CAMPING ET L'AIRE DE SERVICE CAMPING-CAR

CAMPING & AIRE DE SERVICE – SORNAC *Séjours nature • Calme • Convivialité*

Camping & Aire de service

Ouverts de mars à début janvier

Un cadre naturel privilégié

- Camping arboré, situé **au bord de l'étang des Chaux**
- **Bloc sanitaire, douches** et **espace laverie**
- Aire de service camping-cars : **vidange, eau** et **électricité**

Tarifs campeurs / emplacement

(tente, véhicule, camping-car ou caravane – avec ou sans électricité)

- **7,00 € / nuit / personne**
- **35,00 € / semaine / personne** ➡ **Gratuit pour les enfants de moins de 11 ans**

Un espace idéal pour se retrouver

L'Espace Parc de loisirs "**Élie de Carvalho – Michaël Guichard**" vous accueille **toute l'année**. Un lieu parfait pour **réunir famille et amis**, profiter du plein air et partager des moments conviviaux.



INFOS PRATIQUES

Afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous, nous vous rappelons quelques informations utiles :



• **Ampoules grillées (éclairage public)**

Si vous constatez un lampadaire défectueux ou une ampoule grillée, merci de le signaler en mairie (par téléphone ou courriel). Pensez à préciser le lieu exact afin de faciliter l'intervention.



• **Voirie (trous, dégradations, signalisation)**

Les problèmes de voirie (nids-de-poule, affaissements, trottoirs endommagés, panneaux abîmés...) peuvent également être signalés en mairie. Votre vigilance permet d'intervenir plus rapidement et de garantir la sécurité de tous.



• **Vigilance voisinage**

Restons attentifs à notre environnement. En cas de comportement suspect ou de situation inhabituelle, n'hésitez pas à prévenir les forces de l'ordre. La solidarité et la vigilance entre voisins contribuent à la tranquillité de la commune.



• **Permanence du week-end**

Une permanence est assurée par la commune, le week-end pour les urgences uniquement (**sécurité, incidents majeurs**). Le numéro de la mairie est automatiquement basculé sur l'agent technique de permanence (il suffit de rester en ligne après le message d'annonce)

Numéro à contacter : 05 55 94 61 27

Merci à toutes et à tous pour votre participation active à la vie de la commune.

En 1872, le conseil municipal de Sornac vote le projet de la construction d'une mairie, d'une école de filles et d'une école de garçons.

En 1877, c'est sous le mandat de Jean Marien Penaud que ce projet voit le jour. Le nom du maire est d'ailleurs gravé sur la façade de cette construction.

Suite à la loi du 28 mars 1882, des lieux d'enseignement sont choisis dans les hameaux de Beaune et de Laval.

- À Beaune, l'école s'installe dans la maison Couturier ; les fonds nécessaires à la location proviennent de la vente des communaux de Beaune et de Combret.

- À Laval, trente enfants et leur maîtresse séjournent dans une ancienne étable délabrée, sombre et humide, louée elle aussi à un particulier.

En 1886, des modifications importantes sont prévues pour l'école du bourg. Les logements des maîtres doivent être considérablement agrandis. Chaque logement comportera une cuisine, une salle à manger et deux chambres. Les instituteurs adjoints seront logés dans les mansardes, où seront aménagées pour chacun une chambre avec cheminée. Les œils-de-bœuf seront remplacés par des lucarnes en pierre. Il y aura ainsi deux logements pour les adjoints et deux pour les adjointes, sans communication entre les deux sexes, conformément aux plans de l'architecte J. Rouffiat.

Plusieurs projets de construction de maisons d'école sont envisagés à Malepouge, Les Chazeaux, Clamoudeix, Beaune et Laval. Seules les écoles de Beaune et de Laval verront finalement le jour.

En 1931, début de la construction de l'école de Laval, suivie la même année par le début de la construction de celle de Beaune.

Au début des années 1960, ces deux écoles seront fermées.

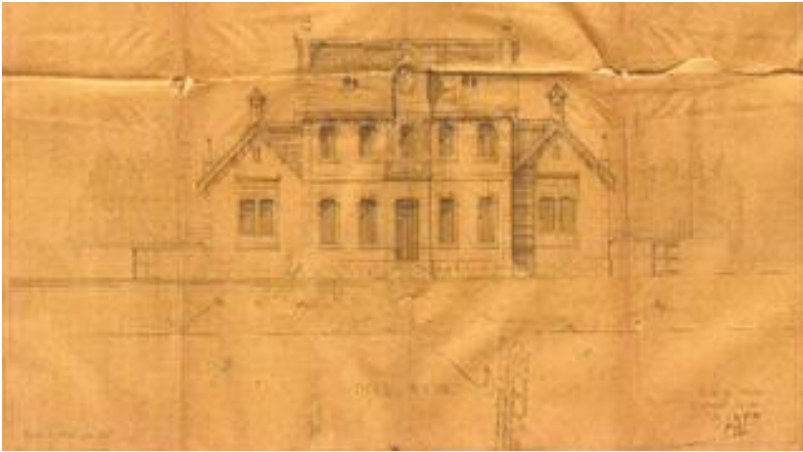


Laval et Beaune construites entre 1931 et 1933

L'école primaire Lucie et Albert Panet est composée de 3 classes avec 62 élèves pour l'année scolaire 2025-2026.

Je profite de la parution de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui m'envoient des photos et documents concernant notre village.

Martine Chassaing



Projet voté par le conseil municipal en 1872.

1877 - réalisation du projet.



Modifications d'après l'architecte Rouffiat



En 1882, la première école de Laval est ouverte dans une maison louée à un particulier. On y voit ici les petits écoliers rassemblés devant le bâtiment, avec leur institutrice Marie Tatet, fille de François Tatet, cordonnier de Sornac (photo de 1933).



Respectons notre cadre de vie

Les propriétaires et détenteurs de chiens sont obligatoirement tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public. (trottoirs, rues, parcs, espaces verts ...).

Le non-ramassage est passible d'une amende de 35 €, pouvant aller jusqu'à 150 €.



Un geste simple pour :

- ✓ la propreté
- ✓ la sécurité
- ✓ le respect de tous

Merci pour votre civisme.

Une nouvelle solution pour faire le plein sans carte bancaire!

La commune ouvre accès à la **carte carburant communale** aux particuliers !



- ✓ Pratique
- ✓ Accessible
- ✓ Sécurisée



Facilitez-vous l'accès au carburant pour tous les habitants !

Pour toute information ou pour obtenir votre carte, contactez la mairie.



PIÈCES JAUNES : TIRELIRE, SMS, DON EN LIGNE... TOUS MOBILISÉS !

Du 7 janvier au 7 février 2026, pour les Pièces Jaunes, donnez comme vous voulez !



DONNEZ 10€ EN ENVOYANT DON PAR SMS AU 92 111

OU EN LIGNE SUR [PIECESJAUNES.FR](https://piecesjaunes.fr)

*Don de 10 € déduit sur facture opérateur mobile en France métropolitaine uniquement.



Tirelire disponible en mairie, dans vos commerces et à la Maison du Département.



Commerces, Artisans et entreprises

ALIMENTATION GÉNÉRALE VIVAL ET TABAC PRESSE JEUX Tél : 05 55 94 60 20

BAR Le Sornacois Tél : 05 55 94 60 22

BAR RESTAURANT Au Petit Chabrot Tél : 05 87 51 13 26

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR En attente de candidatures

BOULANGERIE pâtisserie Béal Tél : 05 55 94 60 22

CHARPENTE COUVERTURE MENUISERIE TEIXEIRA Tél : 06 60 53 28 26

COUTURIÈRE À DOMICILE Joëlle CORNIÈRE Tél : 06 83 47 03 51

DÉBARDAGE METADIER Tél : 06 61 60 21 75

DIAGNOSTIC IMMOBILIER LEGROS Tél : 07 61 29 97 39

Électricité, Petit bricolage, peinture, plomberie, tonte pelouse, taille de haie, montage de meubles, ...
MULTISERVICE FD.MS DESHOULLERES Tél : 06 82 97 86 80

Électricité, plomberie, chauffage, électroménager CISTERNE Tél : 05 55 94 67 48

Entretien d'espaces verts et des rivières, maçonnerie, bois de chauffage, atelier repassage-couture à Ussel, culture et vente de pommes de terre
ESAT ATELIERS 'LA SOURCE' Tél : 05 55 94 61 20

FLEURISTE Marie MOREL Tél : 06 58 02 54 78

FLEURS SÉCHÉES Patricia MOEUF Tél : 05 55 95 66 36

GARAGE DOC X&T MECANO 19 Tél : 05 55 46 18 69

JARDINERIE KIRIEL – CHAUMEIX Tél : 05 55 96 34 96

MAÇONNERIE – TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT MAURIANGE
Tél : 06 50 18 51 70

Menuiserie D'AGENCEMENT INTÉRIEUR EHRHART Tél : 06 50 93 84 76

PEINTURE LOPEZ Tél : 06 41 04 38 34

PENSION POUR CHIEN « ROYAL CÂLIN » Tél : 06 77 61 36 09

SALON DE COIFFURE IMAGINE HAIR Tél : 05 55 94 61 73

TAXI Elodie Tél : 06 36 36 51 77

TRAVAUX FORESTIERS MOREL Tél : 06 87 31 88 91

TRAVAUX FORESTIERS SARL LEMOR Tél : 05 55 46 21 30

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIER SAS RTP ROUX Tél : 06 77 70 97 54

VENTE AMBULANTE ET VIANDE À La Ferme Limousine Tél : 06 84 20 16 30

Plus d'information sur sornac.fr rubrique ⇒ économie locale

L'accueil de la Maison du Département (05 19 07 81 62) et de l'Agence Postale Communale (05 55 46 25 72) est ouvert :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

De plus, l'Agence Postale Communale est ouverte le samedi de 9h30 à 12h30.

 **1, rue de la République,
derrière la mairie**



Hôpital Ussel : 05 55 96 40 00
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17

URGENCES

Médecin : 15 (dès 20h, le week-end et les jours fériés)
SAMU : 15

SORNAC

PHARMACIE – Par les Dr Antoine PRIOUX et Dr Romain CASSAGNAUD
Lundi : 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h



Dr Aude VANDENBAVIÈRE

Cabinet Nathalie CARLOTTI
Cabinet Pascale GELY – Ida REGNER
Cabinet Catherine MASSON – Françoise RISPAL
Infirmière à domicile Justine REIGE

CABINET MÉDICAL Réseau Millesoins

12 Grande Rue
INFIRMIÈRES LIBÉRALES
10, bis grande rue
12, grande rue
2 chemin de Reyssac
Mail : justinereige94@gmail.com

Tél : 05 19 91 02 20 (Numéro général)

Tél : 06 33 35 39 13
Tél : 06 48 53 02 74
Tél : 05 55 94 40 40
Tél : 06 08 47 41 11

LA COURTINE MAISON MÉDICALE KINÉ

Alexandru ROMAN

Dr Thierry QUESNEL

Lorine BELLEGUEULE / Camille COHEN

Gabriel ROSU

MÉDECIN

OSTÉOPATHE

DENTISTE

Tél : 05.55.66.27.32

Tél : 06 55 66 73 19

Tél : 06 11 38 38 95

Tél : 05 55 66 92 58

Le Centre Départemental de Santé

Meymac

Tél : 0805 29 19 09

VÉTÉRINAIRES

Cabinet Docteurs BREUIL PREVOST MUSSET GANNE
Clinique vétérinaire du parc
Cabinet vétérinaire

Rue du Moulin du Peuch – Ussel
Avenue de la Résistance – Ussel
6 Boulevard du Pré Soubise – Meymac

Tél : 05 55 96 12 31
Tél : 05 55 96 12 22
Tél : 05 55 95 14 80

MAIRIE DE SORNAC * 5, Place de l'église * Tél: 05 55 94 61 27

Email: communication@sornac.fr * Site internet: www.sornac.fr

lundi : 08:30 – 12:00 / Accueil téléphonique l'après-midi
mercredi : 08:30 – 12:00
vendredi : 08:30 – 12:00 / 13:30 – 17:00

mardi : 08:30 – 12:00 / 13:30 – 17:00
jeudi : 08:30 – 12:00 / 13:30 – 17:00
samedi : 09:00 – 12:00



1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026 **2nd tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026**

Ce qui change dans les communes de moins de 1 000 habitants

À partir des élections municipales de 2026, les communes de moins de 1 000 habitants utiliseront un nouveau mode de scrutin, identique à celui des villes plus grandes. Cette évolution vise à renforcer la parité femmes-hommes dans les conseils municipaux.

 Avant : un système souple mais peu favorable à la parité

Jusqu'à présent, les électeurs pouvaient :

- voter pour une liste complète,
- rayer certains noms,
- ajouter des candidats d'autres listes (panachage).

Les candidats pouvaient se présenter seuls ou en groupe, et les voix étaient comptées individuellement. Ce système offrait une grande liberté, mais il ne permettait pas d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

 Maintenant : un scrutin de liste proportionnel et paritaire

Dès 2026, les règles évoluent :

✓ Des listes obligatoires

Les candidatures individuelles ne sont plus possibles. Chaque liste doit être complète et respecter des règles précises.

✓ Une parité stricte

Les listes doivent comporter :

- autant de femmes que d'hommes,
- une alternance femme/homme ou homme/femme.

✓ Fin du panachage

Il n'est plus possible de modifier un bulletin.

- Si vous rayez, ajoutez ou changez l'ordre des candidats, le bulletin devient nul.

✓ Un scrutin proportionnel à deux tours

Les sièges sont répartis en fonction du nombre de voix obtenues par chaque liste.

 Pourquoi ce changement ?

L'objectif est simple : assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les conseils municipaux, y compris dans les plus petites communes où la parité était difficile à atteindre avec l'ancien système.

 Dates à retenir

- 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- 2^e tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026

 Pour aller plus loin

Des explications détaillées sur le scrutin proportionnel et les aménagements prévus pour les petites communes sont disponibles sur le site Vie-publique.fr.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

15 et 22 mars
2026